

## Procès Verbal de réunion Conseil Syndical du mardi 21 mars 2017

Date de convocation : 14/03/2017

Lieu de la réunion : ancienne poste, les  
Hottes Est-74440 Verchaix

Nombre de membres en exercice : 8

Nombre de membres présents : 7

Nombre de votes exprimés : 7

L'an deux mil dix-sept, le mardi vingt-et-un mars, le Syndicat de la Vallée du Haut Giffre, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Xavier CHASSANG, Président ;

Présents : BARGAIN Claude, CHASSANG Xavier, DAVERGNE Xavier, DENAMBRIDE François-Marie, MOGENIER Guillaume, NASSIVERA Nadia, ROUGE Laurent

Secrétaire de séance : NASSIVERA Nadia

Monsieur le Président demande à l'assemblée si des remarques sont à apporter concernant le dernier compte-rendu de réunion. Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal de la réunion du 16 février 2017 est approuvé à l'unanimité.

### 1. PREPARATION BUDGETAIRE - PERENNISATION DU SITE DE JOUX PLANE : PROPOSITION, METHODOLOGIE, CONSEQUENCES FINANCIERES

Monsieur le Président présente à l'assemblée un projet de modification du fonctionnement de l'activité nordique, prenant en compte l'ouverture pérenne du site de Joux Plane. Ce projet fait suite aux différentes méthodologies proposées dans le courant de l'année.

#### Organisation proposée avec ouverture permanente du site de Joux Plane :

Fonctionnement proposé lorsque les pistes de vallée sont ouvertes :

On ne transfère plus les dameuses en cours de saison.

Premier damage vallée effectué au quad avec système Yellowstone track (réactivité),

Pour les jours suivants : en fonction des conditions météorologiques, les 2 damages vallée seront faits avec la machine de Sixt, fonctionnant en 2x8

Postes nécessaires :

=> 1 poste de dameur supplémentaire

=> le nombre de pisteurs reste inchangé, cela implique la réduction des effectifs sur les sites et une modification des modalités de mise en œuvre des secours (1 pisteur à Joux Plane ; 2 pisteurs en vallée)

#### Coûts supplémentaires induits :

	sur budget 2017	sur budget 2018
<b>dépenses de fonctionnement</b>		
1 poste de damage supplémentaire / 8jours = 1,6 agent suppl	2 500.00 €	20 000.00 €
2 tenues de travail supplémentaires	800.00 €	
assurance statutaire supplémentaire		110.00 €
amortissement, assurance et entretien quad 6x6	200.00 €	2 000.00 €
moins de frais de transfert dameuse		-700.00 €
<b>dépenses d'investissement</b>		
équipements pour quad 6x6 (chenilles - traceur)	21 200.00 €	
2 radios numériques	820.00 €	
matériel de secours : une luge	1 600.00 €	
<b>total</b>	<b>27 120.00 €</b>	<b>21 410.00 €</b>

Monsieur le Président propose à l'assemblée de réduire ou de reporter certaines dépenses de la préparation budgétaire du 16 février, à hauteur de 27 120 €, afin d'intégrer le projet de pérennisation de Joux Plane. Monsieur le Président insiste sur le fait que le budget 2018 sera également impacté par ce nouveau mode de fonctionnement.

Monsieur le Président souhaite que chaque délégué donne sa position sur ce sujet.

***Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :***

- *Valide le projet de pérennisation du site de Joux-Plane, tel que présenté par le Président,*
- *Autorise le Président à modifier en conséquence la préparation budgétaire qui sera proposée au vote le mardi 28 mars*

## **2. QUESTIONS DIVERSES**

- **ACCES AU SITE DE JOUX PLANE**

Compte-tenu des nouvelles prérogatives adoptées concernant le fonctionnement des sites nordiques, Monsieur le Président insiste auprès de l'assemblée sur l'impérieuse nécessité de contacter le Conseil Départemental afin que la route de Joux Plane puisse être ouverte de manière pérenne pendant la période hivernale.

En effet, rappelle Monsieur le Président, la route d'accès au site nordique de Joux Plane se fait par dérogation. Cette dérogation fait l'objet d'un arrêté très restrictif du Conseil départemental.

Monsieur le Président propose en conséquence d'inviter les Conseillers Départementaux, Madame Métral et Monsieur Mivel pour leur exposer cette difficulté. Il souhaite également étudier avec eux la possibilité de mettre en place une navette de desserte des sites nordiques ainsi que la restructuration et la mise en place d'un revêtement adéquat pour le parking de Joux Plane.

- **INVITATION DE L'ENTREPRISE RANDO IGLOO**

Monsieur Laurent Rouge propose à l'assemblée d'inviter Monsieur Boris Tourne afin que celui-ci se présente. Monsieur Tourne se propose de mettre en place une prestation de repas sous igloo pour la saison prochaine. Ces repas seront proposés en parallèle avec une sortie nocturne « raquette », « fatbike », etc, en partenariat avec les professionnels locaux.

L'implantation de cette structure d'igloos est programmée sur le domaine skiable nordique mais également sur le terrain communal de Samoëns. En conséquence, Monsieur le Président fera part de son projet à Monsieur le Maire de Samoëns afin d'obtenir son aval.

***Le Conseil Syndical, après en avoir entendu l'exposé du Président et à l'unanimité :***

- *Valide les propositions*

La séance est levée à 20h

Le Président, Xavier CHASSANG

